

FORMATION

INITIATION PREMIERS SECOURS A L'ENFANT



DUREE

7h

PRE-REQUIS

Aucun

PUBLIC CONCERNE

Ensemble des personnels des entreprises et des administrations Crèches, Ecoles...



Effectif

Maximum : 14 personnes.

Intervenants

Infirmier Sapeur-Pompiers
Responsable pédagogique : B.LACOMME

Validation

Délivrance d'une attestation de compétence

Maintien des connaissances

Pas d'obligation

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours spécifiques choisis par rapport aux risques de l'établissement destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

Contenu de la formation

- La protection - L'alerte
- Prévention des accidents
- L'enfant s'étouffe
- L'enfant saigne abondamment
- L'enfant est inconscient et respire
- L'enfant ne respire plus
- L'enfant se plaint après un malaise
- L'enfant se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, traumatisme des os et des articulations)
- Accidents spécifiques : fièvre, convulsion, pharyngite...

Les « + » de votre formation

- ➔ Intervenants spécialistes de l'urgence
- ➔ Programme sur mesure
- ➔ Supports pour les stagiaires offerts
- ➔ Vidéos

Règlementation

Formation à la sécurité :

Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Accident :

Articles L4121-1 et L4121-2, R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail.

Secours :

Articles L4121-3, R4224-14 à R4224-16 du Code du Travail

